

Ecrit par le 10 février 2026

# Chèques vacances : le Département met 1M€ sur la table pour remercier ceux qui ont œuvré pour les autres pendant la crise sanitaire



Le secteur touristique, dont on connaît l'importance en Vaucluse, est l'un des plus touchés par les conséquences indirectes de la crise sanitaire. La quasi-totalité des professionnels redoutent une saison 2020 catastrophique. C'est pour répondre à cette situation d'urgence que le Conseil départemental de Vaucluse a adhéré au dispositif 'Chéquier vacances' pour lequel il va consacrer une enveloppe d'1M€ et que l'Etat abonnera d'1M€ supplémentaire au profit de 4 000 bénéficiaires potentiels.

## Prise de position

«Des initiatives comparables ont déjà été lancées par ailleurs pour les soignants, qui sont évidemment en première ligne dans la bataille contre la Covid-19, explique Maurice Chabert, Président du Conseil

Ecrit par le 10 février 2026

départemental de Vaucluse. Avec la Région Sud, nous avons choisi d'attribuer ces chèques vacances aussi à ceux qui sont en seconde ligne et assurent la continuité de la vie quotidienne de nos concitoyens. Je pense aux livreurs, aux caissiers, aux employés des commerces et aux personnes qui assurent les services à domicile auprès des personnes âgées et des personnes handicapées».

#### **Comment recevoir les chèques vacances**

Les bénéficiaires de ce dispositif n'ont aucune démarche à faire. Le Conseil départemental identifiera, via les associations caritatives ou parmi ses propres aidants, les bénévoles qui ont œuvré au contact du public pendant le confinement. Les personnes cibles se verront ensuite demander, via leur employeur, un numéro de smartphone et une adresse électronique afin de recevoir leur chéquier de manière dématérialisée. Ceux-ci pourront être utilisés individuellement ou en famille, pour des prestations d'hébergement, de restauration et de loisirs en Provence-Alpes-Côte d'Azur avant la fin de l'année. Ils sont utilisables auprès des professionnels inscrits au réseau de l'Agence Nationale des Chèques Vacances.

---

## **Conseil départemental : réouverture des musées départementaux**

Ecrit par le 10 février 2026



Depuis le 15 juin, le musée d'Histoire Jean Garcin 39-45 L'Appel de la liberté, le musée-bibliothèque François Pétrarque, le musée du Cartonnage et de l'Imprimerie et le musée de la Vannerie ont rouvert leurs portes.

En raison de la crise sanitaire, le Conseil départemental de Vaucluse a instauré des modalités spécifiques pour les visites. Le port du masque est obligatoire et il est demandé à chacun de respecter la distanciation physique à l'intérieur des musées. Par ailleurs, les musées ont défini la limitation du nombre de visiteurs accueillis simultanément : pas plus de dix personnes aux musées d'Histoire et du Cartonnage, cinq personnes au musée de la Vannerie et au musée-bibliothèque François Pétrarque. Les départs pour les visites s'effectueront toutes les dix minutes.

Enfin, chaque musée a modifié ses horaires et la période d'ouverture au public individuel sera exceptionnellement prolongée jusqu'au 31 octobre prochain.

## Musée de la Vannerie

Du mardi au samedi et le premier dimanche du mois, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Ecrit par le 10 février 2026

## **Musée de l'Imprimerie et du Cartonnage**

Du mardi au samedi et le premier dimanche du mois, de 10h à 13h et de 14h30 à 18h.

## **Musée d'Histoire Jean Garcin et Musée-Bibliothèque François Pétrarque**

Du jeudi au lundi de 11h à 13h et de 14h à 18h.

**Le Musée de la Boulangerie** est ouvert ponctuellement et sur réservation.

---

# **Mondragon : aménagement d'un 'chaucidou' sur la Via Rhôna**

Ecrit par le 10 février 2026



Ecrit par le 10 février 2026

Dans le cadre de l'aménagement et la sécurisation de l'itinéraire cyclable Via Rhôna, le Conseil départemental de Vaucluse a mis en place un dispositif expérimental appelé 'chaucidou' sur le pont du canal du Rhône à Mondragon, entre le giratoire de la RD 44 et la voie communale quartier du Pas d'Arles et l'extrémité du pont, du côté de Lamotte-du-Rhône.

Contraction de l'expression 'chaussée pour les circulations douces', le terme 'chaucidou' est un dispositif visant à améliorer les conditions de circulation des cyclistes, notamment lorsque les aménagements cyclables classiques se révèlent impossibles à réaliser. Cet aménagement modifie le marquage au sol de la voirie pour donner davantage de place aux cyclistes : les véhicules motorisés circulent sur une seule voie centrale bidirectionnelle tandis que les cyclistes roulent sur les accotements revêtus appelés rives (1,20 mètres minimum de largeur). À noter que l'ensemble de la zone est limité à 50 km/h. Cet aménagement constitue une première sur le domaine public routier départemental en Vaucluse.

---

## **RD 907 : des travaux de réfection de chaussée à Courthézon et à Orange**

Écrit par le 10 février 2026



Dans le cadre de sa politique d'entretien des routes, le Conseil départemental de Vaucluse va réaliser, à compter du 15 juin et pour une durée d'environ un mois, des travaux de réfection de chaussée d'une partie de la RD 907 située entre le giratoire d'accès au péage autoroutier d'Orange sud et Courthézon. La section s'est dégradée au fil du temps en raison du trafic quotidien des automobilistes.

Les travaux vont permettre la réfection de la couche de roulement, la réalisation de purges ponctuelles et le curage des fossés. Les opérations se dérouleront essentiellement de nuit entre 20h et 6h en occasionnant temporairement une réduction à une seule voie de sortie de l'autoroute A7 Orange Sud sur le giratoire dit de « L'Avion » en début de chantier. Une circulation alternée pourra également être mise en œuvre en fonction des besoins du chantier.

Ecrit par le 10 février 2026

# Collèges vauclusiens : gratuité de la demi-pension jusqu'à la fin de l'année scolaire



Depuis le 18 mai, les 41 collèges publics du département ont rouvert leurs portes. Après avoir accueilli dans un premier temps les élèves de 6e et 5e, c'est au tour des classes de 4e et de 3e de retrouver le chemin de leurs établissements respectifs, toujours dans le respect des règles sanitaires, y compris pour les repas de la demi-pension. À ce sujet, le Conseil départemental vient d'annoncer la gratuité de la demi-pension jusqu'à la fin de l'année scolaire.

## Le président du Conseil départemental

Ecrit par le 10 février 2026

## hospitalisé en urgence



Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse, a été hospitalisé hier soir en urgence au centre hospitalier Henri-Duffaut, à Avignon. Si dans un premier temps cette hospitalisation a suscité de vive inquiétude sur son état de santé, ce dernier est maintenant stabilisé selon un communiqué du Département qui précise également que « Maurice Chabert et son épouse tiennent à remercier l'ensemble du personnel hospitalier pour la qualité des soins qui lui ont été prodigues. »

Si les raisons de son hospitalisation n'ont pas été précisées, le Département assure qu'il n'est pas atteint du Covid-19.

Agé de 76 ans, Maurice Chabert est président du Conseil départemental depuis 2015. C'est lui qui devait présider la séance plénière du Département qui se tiendra demain à 13h30 à Avignon. Cette séance, la première depuis la mise en place du confinement et qui devrait entériner les décisions prises en urgence par la collectivité départementale, sera présidée par Thierry Lagneau, 1<sup>er</sup> vice-président et maire de

Ecrit par le 10 février 2026

Sorgues.

## Mont-Ventoux : la réhabilitation de son sommet démarre



**Le Mont-Ventoux, très prisé par les touristes comme les habitants du cru avec plus de 700 000 visiteurs par an entre le printemps et l'automne méritait de retrouver toutes ses qualités paysagères et environnementales. Ce sera chose faite puisque le Département de Vaucluse a commandité les travaux de réhabilitation de son sommet, investissant, avec ses partenaires financiers, 3,406M€ dans cette opération séduction.**

### Un projet élaboré avec le Syndicat mixte du Mont Ventoux

Le projet de réhabilitation, élaboré en collaboration avec le Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont-Ventoux Durable, sera évolutif dans le temps afin de mieux organiser les flux d'usagers, de restaurer les milieux naturels altérés par la fréquentation afin de favoriser la redécouverte de son patrimoine naturel et culturel.

### Les travaux

Ecrit par le 10 février 2026

Les travaux d'amélioration de la fonctionnalité du site et de la gestion des flux auront lieu du printemps à l'automne 2020 et ceux de requalification écologique et paysagère du printemps à l'automne 2021.

## Au chapitre des finances

Ceux-ci se montent à 3,406M€ financés à un peu plus de 60% par Le conseil départemental de Vaucluse, maître d'ouvrage, les partenaires financiers étant l'Union européenne (Feder) à hauteur de 250 000 €, soit 7,34 % ; l'Etat (FNDAT CPER et Cima) pour 500 000€, soit 14,68 % et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour 600 000€, soit 17,62 % de l'ensemble de la réalisation.

## Dans le détail

Les travaux ont pour objet de conforter la ligne de crête, de créer des espaces piétons, cyclistes et automobiles et, des lieux de repos et de contemplation. Le parvis de l'observatoire sera rendu aux piétons et aux cyclistes au printemps 2021, en supprimant son accès aux voitures bénéficiant d'un revêtement plus adapté aux contraintes météorologiques. La restauration du mur de soutènement du parvis permettra de le libérer entièrement des voitures. La circulation se fera désormais à double sens, en contre-bas, sur la RD974.

## Création de degrés du Ventoux

Parallèlement, la création de degrés du Ventoux, un escalier permettant aux piétons d'accéder directement au sommet, depuis le Belvédère de Provence, limitera les cheminements sauvages dans le pierrier trop impacté.

## Accès au belvédère des Alpes

L'accès au Belvédère des Alpes depuis le parvis, sera sécurisé pour les piétons et les cyclistes. Des systèmes de contention limiteront le stationnement sauvage et protègeront les milieux naturels impactés. Enfin, des places de stationnement gratuites seront conservées le long de la RD 974, permettant de maintenir des capacités équivalentes à celles d'aujourd'hui. Ces importants travaux portant sur une superficie limitée, la route devra être coupée durant cette période et l'espace disponible au sommet sera fortement contraint.

## Restauration et mise en valeur des milieux naturels

Ecrit par le 10 février 2026

La seconde phase de travaux consacrée à la restauration et à la mise en valeur des milieux naturels se déroulera d'avril à octobre 2021, avec une circulation rétablie, toute ou partie, sur la RD 974. Elle consistera en un nettoyage complet du site, en la restauration des pierriers et en la mise en place d'une nouvelle signalétique.

## Restrictions d'accès au sommet

L'accès au Mont Serein ainsi qu'au Chalet Reynard seront maintenus à tous les véhicules dans des conditions normales pendant la durée du chantier. Au-delà, pour des questions de sécurité, plusieurs dispositions ont été mises en œuvre depuis avril et durant les travaux de l'année.

## Pour les véhicules motorisés

La route (RD 974) restera fermée aux véhicules motorisés dans les deux sens au sommet du Mont Ventoux, depuis le Col des Tempêtes côté sud et depuis le Radôme côté nord. Ils pourront accéder au Mont Serein (Ventoux nord) depuis Malaucène et au Chalet Reynard (Ventoux sud) depuis Bédoin. S'il est conseillé aux conducteurs de voitures et de motos de stationner leurs véhicules au niveau de ces deux sites, les cars, bus et camping-cars en auront de leur côté l'obligation, les demi-tours au Col des Tempêtes ou au Radôme n'étant plus techniquement possibles.

## Pour les cyclistes et les piétons

Les cyclistes et les piétons pourront accéder au sommet du Mont Ventoux que ce soit par le nord ou le sud, cependant ils devront être vigilants entre le Col des Tempêtes et le Radôme car le tronçon comportera une zone de travaux. En raison du chantier, la largeur disponible sur le parvis (au sommet) ne permettra pas le passage de cyclistes groupés.

## Pour les commerces et restaurants du sommet

Dès accord du gouvernement, l'accès aux commerces et restaurants situés au sommet sera possible. La brasserie Le Vendran (côté Bédoin) restera accessible aux véhicules légers devant s'y rendre, ainsi qu'aux bus sous réserve d'une information préalable des gérants de ce restaurant, joignable au 04 90 60 29 25.

Les accès aux versants nord et sud du Ventoux seront signalés par des panneaux spécifiques depuis les principaux axes routiers (Carpentras, Sault, Bédoin, Malaucène), avec mention des restrictions d'accès à

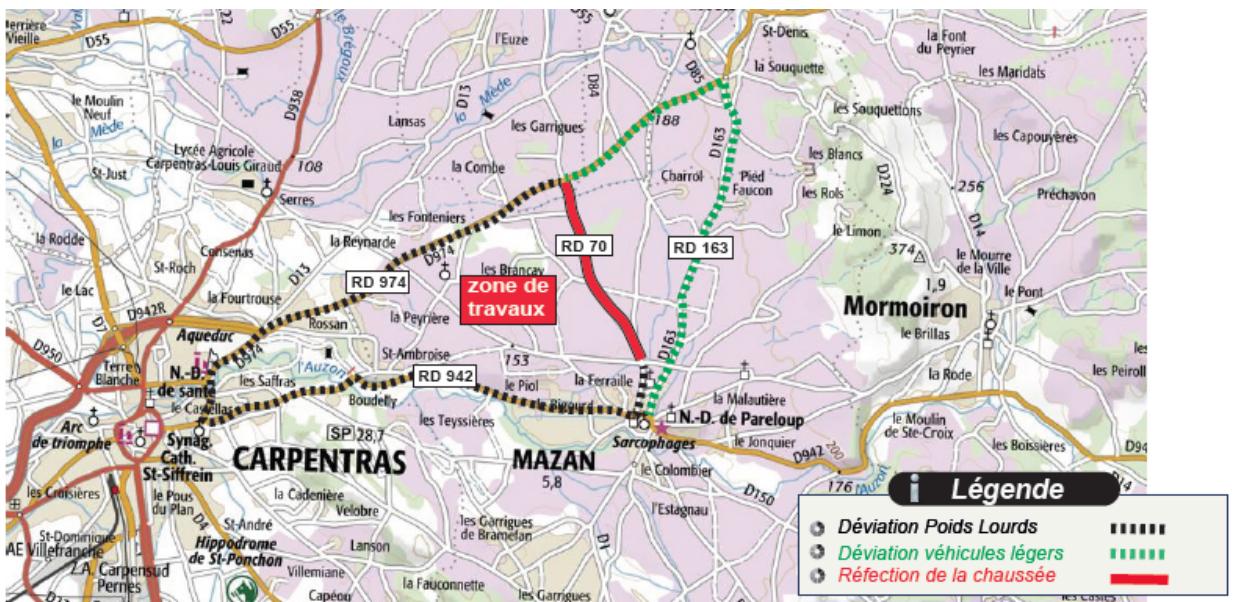
Ecrit par le 10 février 2026

partir du Mont Serein et du Chalet Reynard.

Quant aux organisateurs de manifestations sportives dédiées au Mont Ventoux, ils sont invités à prendre contact avec le Conseil départemental ou la Sous-Préfecture de Carpentras.

[Voir l'intégralité de l'avant-projet ICI](#)

## Mazan, Caromb, Modène : des travaux d'entretien sur une partie de la RD 70



Dans le cadre de sa politique d'entretien des ouvrages d'art, le Conseil départemental de Vaucluse va réaliser, à partir du 25 mai et pour une durée d'un peu plus d'un mois et demi, des travaux de renforcement et de renouvellement d'une partie de la RD 70. Située sur les communes de Mazan, Caromb et Modène, cette section de la RD 70 d'environ 3 km s'est très dégradée au fil du temps en raison du trafic routier et notamment des nombreux poids lourds qui l'empruntent quotidiennement.

Pour les besoins du chantier, la section sera interdite à la circulation. À compter du lundi 25 mai et pour toute la durée des travaux, des déviations fléchées seront mises en place. Pour les véhicules légers, la

Ecrit par le 10 février 2026

déviation se fera par les RD 163 et RD 974, tandis que les poids lourds devront prendre les RD 942 et RD 974. À noter que les accès pour les riverains seront maintenus ainsi que celui menant à la cave coopérative de Mazan, accessible uniquement par le sud.

En raison de la crise sanitaire actuelle, le Conseil départemental a assuré que la réalisation de ces travaux, d'un montant total de 400 000 €, veillera au respect des règles applicables aux chantiers de plein air, afin d'offrir à ses agents et aux entreprises intervenant sur ce chantier toutes les conditions de travail propices à leur sécurité.

---

## Réouverture de la totalité des collèges publics du Vaucluse le 18 mai



Ecrit par le 10 février 2026

Le Conseil départemental de Vaucluse vient d'annoncer que les collèges publics du département seront en mesure d'accueillir à nouveau, dès le lundi 18 mai, les élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> dont les familles souhaitent le retour en classe. A cette date, la totalité des 41 collèges publics de Vaucluse vont donc pouvoir rouvrir leurs portes à un grand nombre d'élèves. Pour parvenir à ce résultat, tout en respectant le protocole sanitaire édicté au niveau national, le Conseil départemental de Vaucluse, dont l'une des compétences est de veiller au bon fonctionnement de ces établissements scolaires, a réalisé pendant la période du confinement, et tout particulièrement ces trois dernières semaines, un important travail préparatoire, en lien étroit avec l'Education nationale.

« Nous serons en mesure d'accueillir les 6<sup>e</sup> et les 5<sup>e</sup> qui se présenteront dès lundi 18 mai au matin. »

« Nous préparons en fait la sortie de crise depuis le début du confinement, ce qui s'est traduit par un état des lieux collège par collège, sur un certain nombre de points précis, explique Dominique Santoni, vice-présidente du Conseil départemental en charge des collèges. Il était hors de question de faire courir des risques aux collégiens, à leurs familles et aux personnels des collèges, toutes catégories confondues. Nous avons donc vérifié les superficies, pour respecter la règle des 4 m<sup>2</sup> dont doit disposer chaque élève. Nous avons recensé les points d'eau et les toilettes. Nous avons également déterminé, et c'est un point essentiel, combien d'agents du Département seraient mobilisables. C'est la raison pour laquelle nous pouvons annoncer aujourd'hui que la totalité des collèges publics sont en mesure d'accueillir les 6<sup>e</sup> et les 5<sup>e</sup> qui se présenteront le 18 mai au matin. »

« L'Education nationale fournira 2 masques jetables par jour et par élève. »

La règle des 4 m<sup>2</sup> limite à 15 le nombre d'élèves qui pourront se trouver dans la même salle au même moment. Au-delà, les élèves seront placés en télétravail dans une pièce différente. Chaque collégien ayant non seulement l'obligation de se tenir à un mètre de distance de toute personne mais aussi de porter un masque, l'Education nationale fournira deux masques jetables par jour et par élève. Le Conseil départemental, pour sa part, a d'ores et déjà équipé ses personnels en masques et gel hydro-alcoolique. Par ailleurs, des sens de circulation vont être mis en place, pour éviter que les collégiens ne se croisent dans les couloirs.

La forte mobilisation des personnels du Conseil départemental permet également la réouverture des demi-pensions dans l'ensemble des établissements dès le 18 mai. « C'était une volonté forte à la fois du président du Conseil départemental et du directeur académique des services de l'Education nationale, ajoute Dominique Santoni. La réouverture des collèges s'inscrit dans la sortie du confinement. Elle obéit à des considérations pédagogiques, bien entendu, mais elle accompagne aussi le nécessaire redémarrage de l'activité économique. Il n'était pas envisageable que les familles des collégiens de retour en classe soient obligées de pallier l'absence de demi-pension ».

Ecrit par le 10 février 2026

Selon les configurations, et toujours pour respecter le protocole sanitaire, certains élèves seront peut-être amenés à prendre leur déjeuner dans les classes ou à l'extérieur (en fonction de la météo), à l'appréciation du chef d'établissement.

« Les élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> devraient pouvoir retourner au collège fin mai. »

Enfin, s'agissant des transports scolaires (ndlr : qui sont de la compétence de la Région), le Conseil départemental de Vaucluse souhaite attirer l'attention des parents sur le fait que le 18 mai au matin, les collégiens qui emprunteront les bus de la Région devront impérativement porter un masque. Un enfant dépourvu de masque pourra se voir refuser l'accès au bus. « Il est donc essentiel d'attendre que son enfant soit bel et bien monté dans le bus avant de repartir », insiste le Département.

A noter enfin que, sous réserve d'une évolution favorable de la situation et des directives de l'Education nationale, les élèves de 4e et de 3e devraient pouvoir retourner au collège fin mai.